

Ecrit par le 13 avril 2026

Vacances : 11 % des Français choisissent la région Sud



Selon un sondage réalisé pour le compte de la plateforme de recrutement par intérim Qapa, 11 % des Français souhaiteraient prendre leurs vacances dans la région Provence Alpes-Côte d'Azur. La Région Sud arrive ainsi en 4^e position de ce classement des intentions de destination après la Bretagne (22 %), l'Occitanie (16 %) et Auvergne Rhône-Alpes (12 %).

Dans le même temps, cette consultation auprès de 4,5 millions de candidats et 135 000 recruteurs de la plateforme constate que 78 % d'entre eux déclarent qu'ils prendront des congés cet été. Seulement 12 % n'en auront pas et 10 % sont encore dans l'expectative.

Par ailleurs, malgré la crise économique ils sont 82 % à préférer partir en vacances plutôt que de continuer à travailler pour récupérer un peu plus d'argent suite à leur manque d'activité ou leur chômage

Ecrit par le 13 avril 2026

partiel.

Période de crise sanitaire oblige, ils sont cependant seulement 6 % à envisager des vacances estivales pleinement sereines. Ainsi, 87 % des Français porteront un masque pendant leurs vacances mais uniquement en présence d'autres personnes et dans les lieux publics et 2 % le garderont toute la journée. Pour les 11 % restants, pas question de se voiler la face.

Où veulent partir les Français cet été :

Dans quelle région allez-vous ou aimeriez-vous partir en vacances ?	
Réponses	Pourcentages
Bretagne	22%
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	16%
Auvergne Rhône-Alpes	12%
PACA	11%
Normandie	7%
Île-de-France	6%
Grand Est	5%
Corse	4%
Hauts-de-France	4%
Pays-de-Loire	4%
Bourgogne Franche-Comté	3%
Centre - Val de Loire	3%
Nouvelle Aquitaine	3%

Le plongeon historique de l'économie régionale

Ecrit par le 13 avril 2026



Renaud Muselier appelle à une reprise de l'activité qui sera fera seulement si l'on accepte de reprendre le risque de vivre et de s'ouvrir à un monde qui va changer. En se dressant contre une dégradation du climat politique.

La fameuse carte de « déconfinement » ne tient aucun compte des foyers d'infection. Elle a seulement été établie en fonction de nombre de cas et de la capacité d'accueil des services de réanimation au jour 'j'. C'est ainsi que tous les cafés et restaurants du Vaucluse restent fermés alors qu'il n'y a plus aucun malade du Covid en réanimation (19 mai) et moins de 30 personnes hospitalisées. « Et maintenant, on nous parle déjà d'un rebond du virus, d'une deuxième vague et, tant qu'on y est, on n'a qu'à nous dire que tout le monde va mourir », enrage Renaud Muselier, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et président de 'Région de France'. Il faudra bien reprendre le risque de vivre. L'idée d'un déconfinement progressif s'est imposée : vont rouvrir quelques magasins, redémarrer certaines activités. Comment ces quelques petits 'peu' peuvent faire vivre un ensemble ou une société ?

« Il faut faire confiance aux gens. »

Ecrit par le 13 avril 2026

Comment peut-on tester à l'infini notre patience pour savoir quelle part minimale d'interaction humaine nous sommes prêts à accepter ? Manifestement, la France a choisi d'arrêter son économie bien plus que ses voisins comme le montre le recul actuel du PIB. « Il faut faire confiance aux gens, ne pas tout le temps s'imaginer qu'il faut les biberonner ». Sans confiance, pas de reprise de l'économie.

Comment nous retrouver ?

Intitulé « Anticiper, ouvrir, accompagner, revivre », le plan de reprise du Conseil régional, mobilisant 1,4 milliard d'euro dont 174 M€ d'aides d'urgence aux entreprises, reste sous l'épée de Damoclès de 'M. Déconfinement'. « Je connais bien monsieur Castex qui est un homme intelligent et travailleur, ce qui est un atout. Entre parenthèses, heureusement qu'on a M.Veran et non Mme Buzin au ministère», poursuit-il. « Mais il est dans la logique du prisme parisien, de la contrainte idéologique sanitaire, du tout et son contraire, qui font que l'on n'a jamais une décision claire et tranchée ».

Dans ce contexte, le représentant des 18 régions de France remet sur le tapis la question de l'efficacité de l'action publique. Certes, les villes ont la proximité, les départements le social, les régions la compétence économique. Mais cette crise dégrade le climat politique et fait inévitablement ressurgir les tensions entre les collectivités : elle repose avec un peu plus d'acuité la question de la décentralisation.

« Tout le monde s'en mêle »

« Plutôt que par '3D' pour décentralisation, différenciation, déconcentration, on ferait mieux de commencer par '3C', pour confiance, compétences, clarification » rabâche le président.

Pour la région il y a là plusieurs enjeux, dont celui de l'urgence. D'abord, donner le plus tôt possible des dates d'ouverture, faire en sorte de cibler les nouvelles clientèles du tourisme, régler la question des campings, annuler les redevances de terrasse, parce qu'il est évident que « la région a probablement perdu 5 milliards de recettes touristiques et culturelles sur les 20 milliards d'une saison classique », constate Renaud Muselier qui croit dur comme fer à la possibilité d'une vraie relance par l'initiative des élus et des citoyens. Une nouvelle campagne de promotion du tourisme (2,1 M€, un record) et le premier chèque-vacance régional vont voir le jour. A Nice, 30 kilomètres de piste cyclable ont été créées. Une centaine de chantiers ont repris dans les lycées. « Dès le 11 mai, 75% des train régionaux circulaient en heures de pointe, 40 000 masques ont été distribués dans les grandes gares et nous avons mesuré un taux de remplissage de 20% ». Le retour à la normale des TER est prévu pour la fin du mois. Mais la population reste hésitante, prise dans un cadre politique qui montre ses limites.

« la région a probablement perdu 5 milliards de recettes touristiques. »

Que faudrait-il pour que ça marche ? Un cap stratégique, pour commencer, au plan local. Pour Renaud Muselier, le Contrat de plan Etat-région doit se transformer en plan de relance local durable, soutenu par des fonds européens supplémentaires, pour une politique de protection du climat et de relocalisation des industries.

Ecrit par le 13 avril 2026

Peu importe comment, soit par un fédéralisme, un régionalisme, une autonomie, il faudra y arriver dans un cadre national, assure l'élu. Mais nul n'est prophète en sa ville. La métropole Aix-Marseille n'a participé à aucun des dispositifs lancés par la région et le département des Bouches-du-Rhône a préféré mettre en place son propre fonds d'action économique plutôt que d'intégrer celui de la région. Seul Jean-Claude Gaudin a accepté, un jour avant la conférence de presse téléphonique de Renaud Muselier, le principe d'une convention d'aide économique commune.

Les aides apportées aux entreprises vauclusiennes

Dans le cadre du plan 'urgence entreprise' de 174 M€ à ce jour, voici le détail des aides accordées à ce jour (14 mai) à nos entreprises départementales.

Fonds National de Solidarité

Instruit par l'Etat, le premier volet de ce fonds concernant les indépendants et très petites entreprises pour une aide de 1 500 € a touché 30 000 actifs pour 36 M€.

Instruit par l'institution régionale, le second volet du Fonds de solidarité concerne les indépendants et petites entreprises pour une aide de 2 000 à 5 000 €. Ce sont près de 110 entreprises qui ont bénéficié d'un total de plus de 286 000 €.

Fonds COVID-Résistance

Le Conseil régional et la Banque des territoires ont créé ce fonds doté de 20 M€ auquel les collectivités ont été invitées à se joindre par une contribution financière de deux euros par habitants. En une semaine, 37 M€ ont été collectés au profit des entreprises et des commerces sous forme de prêts (3000 à 10 000 €) qui ont commencés à être distribués. Plus de 150 entreprises vauclusiennes ont été aidées à ce jour pour un montant global approchant le million d'euros.

Prêt Rebond

Destiné aux PME/TPE hors secteur agricole ayant au moins un bilan, ce prêt taux zéro de la BPI (10 000 à 300 000 €) a été signé par près de 20 entreprises représentant 1,5 M€ d'encours sur un total régional de 18 M€.

Ecrit par le 13 avril 2026

Région Sud Défensif

Cette subvention ou avance remboursable permet aux entreprises qui connaissent des difficultés passagères de poursuivre leurs investissements et ancrer leur activité sur le territoire. Cinq dossiers sont en cours pour près d'1,2 M€.

Région sud garantie

Aucun dossier déposé à ce jour en Vaucluse. Destiné à toutes les TPE et PME de 0 à 250 salariés, dans tous secteurs d'activité, ce dispositif de garantit des prêts bancaires de 1 000 € à 1,8 M€ à hauteur de 80%.

La Région Sud distribue 671 000 masques supplémentaires

Ecrit par le 13 avril 2026



Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de distribuer 671 000 masques supplémentaires.

Ces nouveaux masques, destinés à accompagner la reprise de nombreux secteurs dont le besoin était toujours très important, ont été ainsi répartis :

- **200 000 masques chirurgicaux, et 26 000 masques FFP2 (3 par professionnel) pour les masseurs-kinésithérapeutes, en partenariat avec l'Ordre National des Masseurs-Kinésithérapeutes et l'URPS (Union régionale des professionnels de santé) Masseurs-Kinésithérapeutes,**
- **200 000 masques chirurgicaux pour les agriculteurs de la région, via la Chambre Régionale d'Agriculture,**
- **15 000 masques pour l'ensemble des représentants des cultes,**
- **5 000 masques chirurgicaux pour les bénévoles des Banques Alimentaires,**
- **5 000 masques chirurgicaux pour les bénévoles des Restos du Cœur,**
- **10 000 masques chirurgicaux pour accompagner la relance des activités culturelles grâce à l'Arsud,**
- **2 000 masques pour les bénévoles de la Ligue contre le Cancer,**

Ecrit par le 13 avril 2026

- **5 000 masques pour la Fondation du Camp des Milles,**
- **100 000 masques pour les chauffeurs de taxis de la région,**
- **3 000 masques pour la reprise des sites du Creps (Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive),**
- **100 000 masques pour la reprise des chantiers en partenariat avec les fédérations du bâtiment et des travaux publics de la région.**

« Cette nouvelle répartition porte à 13 millions le nombre de masques acheminés par la Région Sud sur le territoire régional, explique Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Après un renfort immédiat auprès des soignants, le renfort se porte désormais sur la reprise économique et sociale, et la reconquête de nos libertés. Dès la semaine prochaine, nous pourrons en distribuer 1,5 million de plus. »

TPE : le fonds de soutien de la Région Sud est accessible en ligne

Ecrit par le 13 avril 2026



Créé par la Région Sud et la Banque des Territoires qui ont débloqué 37 M€, le fonds Covid-résistance est désormais accessible en ligne.

Pour rappel, ce fonds destiné à soutenir les entreprises et associations de moins de 20 salariés dont le siège social est en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, fonds prend la forme d'un prêt à taux zéro compris entre 3 000 € et 10 000 €, sans garantie personnelle, et avec un différé d'amortissement de 18 mois. Pour y être éligible, l'entreprise doit connaître une baisse d'activité d'au moins 30 % ou des besoins de trésorerie impactant sa viabilité liés à la crise sanitaire et aux mesures de fermeture administrative et/ou de confinement.

[Renseignements et dépôt des dossiers ici](#)

La Région distribue 3 000 masques en gare d'Avignon

Ecrit par le 13 avril 2026



Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de distribuer gratuitement, ce lundi matin entre 6h30 et 10h, près de 3 000 masques aux usagers de la gare Sncf-centre et à ceux de la gare routière d'Avignon. A cette occasion, les conseillers régionaux vauclusiens de la majorité, le vice-président de la commission rayonnement culturel, patrimoine et traditions Michel Bissière et Julien Aubert se sont joints aux agents de la Région Sud qui procédaient à la distribution.

« Le début du déconfinement marque pour beaucoup un retour dans les transports en commun. Dans ce contexte, si particulier, la Région Sud et la Sncf ont mis en place des mesures garantissant la sécurité de tous. Ainsi, afin de permettre aux usagers d'emprunter à nouveau les transports publics régionaux, la Région Sud a organisé dès le 11 mai une distribution de 40 000 masques dans l'ensemble des gares de Provence-Alpes-Côte d'Azur », explique le Conseil régional qui a déjà livré plus de 6 millions de masques aux professionnels de santé, aux forces de l'ordre, aux professionnels du BTP et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

La police ferroviaire était également de la partie lors de cette opération en veillant à ce que les usagers portent bien leur masque dans la gare ainsi que dans les différents moyens de transport utilisés (TER, bus...). La fréquentation était toutefois en retrait pour cette reprise avec moins 50 % des usagers habituels. Certains trains affichant même des fréquentations de l'ordre de seulement 5 % par rapport au trafic normal.

« La Région Sud prendra toute sa part au plan culture, » déclare Renaud Muselier



«Emmanuel Macron s’est adressé aux français pour annoncer les mesures prise pour le monde de la Culture. En tant que terre de culture, la Région Sud avait voté le 10 avril dernier un budget de 5M€ en faveur d’un Plan de soutien exceptionnel intitulé ‘Pour que notre région reste terre de culture’. Ce Plan nous permet d’accompagner les compagnies et les artistes les plus fragiles, de renforcer le soutien aux structures permanentes et aux festivals, de renforcer nos aides à la diffusion artistique dans nos six départements et d’abonder dans les dispositifs d’Etat dans les domaines des musiques, du livre, du cinéma ou des arts plastiques. Je salue la décision du Président de la République de renforcer les moyens du Centre national de la musique (CNM). La Région Sud participera évidemment au Fonds d’urgence que le CNM a mis en place au bénéfice de la filière musicale de Provence-Alpes-Côte d’Azur.»

Un programme de commande publique

«De même, l’annonce d’un grand programme de commande publique trouve un écho très favorable auprès de la Région Sud qui soutient activement le secteur des arts visuels, si important pour

Ecrit par le 13 avril 2026

l'attractivité de nos six départements. Artistes, galeries, centres d'art, organisateurs d'expositions ou d'événements bénéficieront ainsi d'aides d'urgence et de relance auxquelles cette commande publique s'ajoutera utilement.»

+30% de budget pour le cinéma et l'audiovisuel

«Le 10 avril dernier, nous avons décidé d'augmenter de 30% notre budget pour le cinéma et l'audiovisuel. La mise en place d'un Fonds d'indemnisation temporaire créé par l'Etat en lien avec les assureurs pour favoriser les séries et les tournages est donc une très bonne initiative. En effet, Provence-Alpes-Côte d'Azur est une terre historique de tournages. Avec plus de 6 000 journées de tournages par an, elle accueille de Nice à Martigues des productions venues du monde entier. Ce Fonds devrait contribuer utilement à la relance d'une activité qui est tout aussi importante en retombées artistiques qu'économiques.»

L'éligibilité de la Culture au fonds de solidarité

«Enfin, les mesures annoncées en faveur de l'emploi, notamment la prolongation jusqu'en août 2021 des droits des intermittents, répondent à notre interpellation de la semaine dernière, avec Christian Estrosi, au Ministre de la Culture. L'éligibilité des auteurs au Fonds de solidarité pour les TPE et les indépendants et la décision de réouverture des librairies, disquaires, médiathèques et bibliothèques, ne peuvent qu'être saluées. Néanmoins, il faudra que l'ensemble des musées, des théâtres, opéras, centres culturels et salles de cinéma bénéficient rapidement des mêmes perspectives. La Région Sud continuera de veiller à ce que tous les lieux de culture, les festivals, les équipes indépendantes, les créateurs individuels, les techniciens et équipes permanentes ou intermittentes qui enrichissent son territoire retrouvent dès que possible leur capacité de travail et d'invention. »

La Culture, un vecteur essentiel au territoire

«La Culture est un tout indivisible. Nous devons continuer de conjuguer nos efforts pour que la relance bénéficie à tous les métiers et à tous les publics, partout en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il en va du bien vivre ensemble » a indiqué Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.

1,1 million de masques distribués cette

Ecrit par le 13 avril 2026

semaine

RÉGION SUD

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Après les 5 millions de masques chirurgicaux distribués le 22 avril dernier, 1,1 million de masques commandés par la Région Sud seront distribués cette semaine. Parmi eux, 400 000 masques FFP2, spécialement affectés aux soignants, viendront renforcer les professionnels de santé particulièrement exposés et actuellement sous-dotés, en accord avec l'Agence Régionale de Santé. Ils viendront s'ajouter aux 3,5 millions de masques qui leur ont été remis le 22 avril.

Par ailleurs, 700 000 masques chirurgicaux civils seront répartis entre le secteur des transports régionaux, les artisans et commerçants de la Région, les professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics pour accompagner la reprise des chantiers prioritaires et la Métropole de Toulon.

« A ce jour, la Région Sud a commandé 14 millions de masques. La prochaine livraison est prévue pour le 12 mai » rappelle Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« La prochaine livraison est prévue pour le 12 mai »

Répartition de ces 1,1 million de masques :

Ecrit par le 13 avril 2026

400 000 masques FFP2 :

300 000 masques pour les soignants en lien avec l'Agence Régionale de Santé

- 50 000 pour les biologistes et techniciens de laboratoire,
- 100 000 pour les équipes mobiles de dépistage Covid,
- 100 000 pour les Ehpad,
- 50 000 pour les besoins des professionnels de santé nécessitant des FFP2.

100 000 masques pour aider les 5 000 chirurgiens-dentistes de la région à affronter le déconfinement (20 par professionnel de santé).

700 000 masques chirurgicaux :

- 250 000 pour les personnels de la mairie de Toulon, de la métropole Toulon Provence Méditerranée et de la Préfecture maritime.
- 120 000 pour les artisans, commerçants de la région en partenariat avec la CMAR, pour les entreprises de moins de 10 salariés (première livraison d'un total de 400 000 masques),
- 100 000 pour les professionnels du BTP, en lien la Fédération Régionale des Travaux Publics, la Fédération Régionale du Bâtiment, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises en Bâtiment (première livraison d'un total de 250 000 masques),
- 230 000 pour préparer la reprise des transports collectifs régionaux, à partir du 11 mai,
- 130 000 pour les abonnés,
- 100 000 pour le personnel des transports.

La Région, le Département, Les

Ecrit par le 13 avril 2026

Etablissements publics entrent en résistance contre le Covid-19



1,4 milliard d'euros
pour faire face au Covid-19

Découvrez le plan d'urgence,
de solidarité, et de relance
de la Région Sud

«Face à l'ampleur de cette crise historique, les territoires doivent agir ensemble pour sauver nos entreprises et nos emplois» a déclaré Renaud Muselier, président de la [Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#).

C'est ainsi que la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) a créé un fonds d'aide régional intitulé 'Covid résistance' de 10M€, invitant chaque territoire à y adhérer en engageant 2€ par habitant abondés de 2€ supplémentaires par la Région au profit des entreprises desEPCI (Etablissement public de coopération intercommunale)

La Région octroie 10M€ au fonds 'Covid-Résistance'

«Face à la crise, nous devons soutenir les entreprises et les familles dont les emplois en dépendent», a martelé Renaud Muselier, président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour cela, aux côtés de l'Etat, la Région lance son 'Plan Marshall régional' de 1,4 milliard d'euros. «Nous contribuons aussi au Plan national de solidarité, construit avec l'Etat, pour lequel les régions investissent 250M€ dont 18M€ pour la Région Sud. En complément, nous mettons en place le Fonds Covid-Résistance pour coordonner

Ecrit par le 13 avril 2026

notre action avec toutes les collectivités de la région, en partenariat avec la Banque des Territoires. Ensemble, nous aidons nos Très petites entreprises et nos associations grâce à cet effet-levier majeur !» a conclu le président des Régions de France.

Le Département de Vaucluse intervient à hauteur de 1,8M€

«Le Département de Vaucluse participe au Fonds Covid-résistance à hauteur de 1,8M€, a spécifié Maurice Chabert, président département de Vaucluse. Ce dispositif permet à chaque intercommunalité d’agir au plus près de son tissu économique local. Notre département unit ses forces avec toutes ses collectivités, avec la Région et la Banque des Territoires pour permettre à tous les Vauclusiens fortement impactés par la crise économique de bénéficier de cette initiative.»

A destination des entreprises et associations

Ce fonds sera dédié à des prêts d’honneur (taux zéro sans garantie) allant de 3 000 à 10 000€ pour les entreprises de moins de 20 salariés, tout secteur économique confondu, à l’exception de l’agriculture pour laquelle la Région Sud a prévu un fonds spécifique de 6M€.

La Banque des territoires

«Nous sommes fiers d’aider aux côtés de la Région, nos commerçants, nos artisans, nos TPE (Très petites entreprises) et l’économie sociale et solidaire qui sont le poumon économique de nos cœurs de ville. Notre région, nos territoires ont besoin de l’union de tous face à cette crise sanitaire.»

Le Grand Avignon

«Nous avons investi 300 000€ dans Fonds Covid-Résistance dédié au tissu économique local afin d’accompagner les entreprises dans cette période difficile,» a souligné Patrick Vacaris, président du Grand Avignon.

Les Sorgues-du-Comtat

«En abondant ce Fonds à hauteur de 100 000€ via la Communauté, ce sont 300 000€ supplémentaires qui seront injectés sur notre territoire avec l’aide du Département, de la Banque des Territoires et de la Région, a souligné Christian Gros président de la Communauté de communes Les Sorgues-du-Comtat. Au total 400 000€ seront investis au profit du tissu économique de nos différentes communes, sur la base de dossiers construits par la Région et notre collectivité.»

Les fonds et les dossiers seront instruits et gérés par le réseau Initiative (Initiative Terre de Vaucluse pour Bédarrides et Sorgues, et Initiative Ventoux pour Althen-des-Paluds, Monteux et Pernes-les-Fontaines) en collaboration étroite avec la Communauté de Communes.

La Communauté d’agglomération Ventoux Comtat Venaissin

Ecrit par le 13 avril 2026

La Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) a également débloqué 140 000€ pour abonder le fond Covid-Résistance.

Luberon-Monts-de-Vaucluse

«En abondant ce fonds à hauteur d'environ 112 000€ via l'agglomération, a souligné Gérard Daudet, président de Luberon-Monts-de-Vaucluse ce sont 336 000€ de plus qui seront apportés par la Région, la banque des territoires et le Département. Au total, ce sont 448 000€ qui seront affectés à nos entreprises et qui seront réinvestis sur le territoire.»

Pas de plan Marshall régional sans mobilisation générale



Le conseil régional s'active pour venir en aide à l'économie locale avec un « plan d'urgence, de

Ecrit par le 13 avril 2026

solidarité et de relance ». Où en est l'activité de nos entreprises et comment faire pour s'en sortir ?

Bas les masques. Ce n'est pas la guerre, mais ça y ressemble bien. Amer, Renaud Muselier dénonce le détournement d'une commande française de masques de protection chinois. Comme tant d'autres, marchandée 2 à 3 fois son prix et payée en liquide au pied de l'avion transporteur, la cargaison est partie illico pour les Etats-Unis. « C'est une période qui ne ressemble à aucune autre. Deux fronts sont ouverts : l'un sanitaire, l'autre économique » constate le président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a annoncé le 30 mars un plan de bataille au service des entreprises. « Ces 10 derniers jours, l'activité économique et la consommation ont chuté de plus d'un tiers en France ».

Au 1^{er} avril, 9 % des demandes d'activité partielles concernaient les établissements situés en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Source : Dares), soit autant qu'en Occitanie mais un peu moins qu'en Auvergne Rhône Alpes (13 %). Près de 15 000 entreprises ont utilisé le 'chômage partiel' pour 115 000 salariés. « Ce dispositif a eu du mal à se mettre en place dans notre région à cause de problèmes informatiques, mais les délais qui pouvaient atteindre 10 jours d'attente ont été ramenés entre 48h et 72h aujourd'hui », observe Jean-Yves Astouin, président de la Fédération nationale des transporteurs routier en région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui participe aux réunions de la cellule préfectorale de veille économique.

Pour l'Urssaf, la suspension des échéances au mois de mars représente 400 M€ en région. « Cet autre dispositif a bien fonctionné, notamment dans le Vaucluse ».

Néanmoins, de graves difficultés financières paraissent d'ores et déjà inéluctables. La Banque de France aura ouvert au mois de mars autant de dossiers de médiation de crédit (80) qu'en 7 mois d'activité habituelle. « L'augmentation est particulièrement significative depuis une semaine », déplore Lucie Hallonet-Sauze, responsable des Services entreprises. « Elle concerne tous les secteurs mais, pour l'heure, aucune entreprise emblématique de la région ».

227 M€ d'aides immédiates dont 70 directement adressés aux entreprises

Pour agir vite, le Conseil régional a décidé d'un plan de relance de l'économie de 1,2 milliard pour « l'après Covid » auquel s'ajoute un volet « urgence et solidarité ». Libérant 227 M€ d'aides immédiates, il prévoit 70 M€ d'aides directement adressées aux entreprises régionales.

« Il s'agit en majorité de nouveaux crédits ou bien de dispositifs existants déployés prioritairement au service des entreprises impactées par la crise » :

- 47 M€ en aides pour soutenir toutes les entreprises au moyen d'un guichet unique : 0 805 805 145. Ce numéro vert a reçu 600 appels pour les trois premiers jours d'avril.
- 18 M€ de participation au Plan de solidarité national pour les indépendants et TPE bénéficiant de 1 500 € ou 2 000 € d'aides renouvelables.
- 5 M€ pour le secteur agricole pour compenser les pertes de chiffre d'affaires et maintenir le paiement des aides européennes 'Feader'.

Ecrit par le 13 avril 2026

En complément, une enveloppe de 30 M€ servira à maintenir les subventions votées au profit de manifestations culturelles qui ne pourront avoir lieu du fait des mesures de confinement à condition d'avoir payé les dépenses engagées pour sa préparation. « Pour les subventions votées en mars 2020, des acomptes seront très rapidement versés, à hauteur de 70 %, ce qui est pour beaucoup exceptionnel (la règle est le plus souvent de 50 %). Il en ira de même pour les subventions qui seront votées en juin 2020 », précise le Conseil régional.

Celui-ci a également lancé un fonds 'Covid résistance' dédié à des prêts d'honneur (taux zéro, sans garantie) aux entreprises et abondé par la région et la Banque des territoires (20 M€). Il vise un objectif de 40 M€, sur la base d'une contribution complémentaire de 2 € par habitant de la part des EPCI et des Départements. Celui du Vaucluse a décidé de contribuer à hauteur de 3 € par habitant, soit 1,8 M€. « La mobilisation de tous est la clé qui nous permettra de surmonter cette terrible épreuve (...), car il n'y a pas d'avenir sans un investissement à la hauteur des enjeux », estime Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse. Mais comment s'en sortir et que se passe-t-il sur le terrain ?

Quelle sortie du tunnel pour les transports ?

Prenons l'exemple du transport de marchandises qui doit assurer l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité tout en subissant lui-même la mise à l'arrêt d'une partie de l'économie. Comment ce secteur stratégique peut-il repartir ?

Avec la fermeture des commerces non-essentiels et d'un nombre important d'industries, c'est un effondrement des volumes transportés que décrit Jean-Yves Astouin, président de la Fédération nationale des transporteurs routier en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : « 83 % des entreprises de transport ont cessé totalement ou en partie leur activité : 30 % sont à l'arrêt total et 53 % sont en activité partielle. Par conséquent, les coûts explosent à cause des transports à vide ». Lorsque les transporteurs peinent à équilibrer leurs flux - à remplir leurs camions à l'aller comme au retour- ils sont contraints d'arrêter les liaisons qui leur font perdre de l'argent et de prioriser d'autres, plus susceptibles de garantir un chargement dans les deux sens. « Une montée Avignon Bordeaux est facturée entre 580 et 620 € soit, avec la descente, une recette moyenne de 1 200 €. Si je rentre à vide, je perds 200 € car le coût global du transport se situe autour de 800 € », poursuit le dirigeant de Provence Astouin, entreprise familiale située à Eyrargues (48 salariés), dont l'activité vauclusienne est importante avec la logistique du vin.

« Actuellement, le seul secteur qui fonctionne à 100 %, c'est le froid puisque le prix de l'acheminement des produits surgelés intègre le retour à vide. Pour le reste, 90 % des centrales d'achat de la grande distribution ne mettent pas encore la main à la poche pour compenser le déséquilibre des flux », en grande partie à cause du boom des achats de précaution des ménages.

« L'alimentaire représente habituellement 15 % de notre chiffre d'affaire. Il a grimpé, au début du confinement, à 35 % et retombe cette semaine à 25 %. Le retour à la normale ne devrait pas tarder. » Il faudra alors remettre sur le tapis la question du coût réel du transport et envisager une hausse des prix estimée entre 15 et 20 %, « ce qui représenterait quelques centimes sur chaque produit », rassure Jean-Yves Astouin.

Ecrit par le 13 avril 2026

Les relocalisations sont déjà en marche

Il faudra aussi rationaliser ce secteur stratégique devenu très fragile sur les échanges internationaux. « Le port de Marseille a annoncé une baisse de 25 % de ses flux conteneurisés pour mars et prévoit moins 50 % pour avril. L'Europe ne consomme plus, demain l'Amérique. Ceci bloque les flux de conteneurs vides dont la Chine aura besoin pour exporter. Il faudra au moins 2 à 3 mois pour reformer le triangle. » Les industriels veulent revoir ce schéma, si vulnérable. « Jushi, fabricant chinois de fibre optique pour lequel nous travaillons étudie l'implantation d'une usine en Pologne pour limiter les aléas et distances de transport depuis ses unités de production en Chine, Egypte ou Caroline du sud. »

La relocalisation industrielle est donc bien en route. Elle est aidée par un fonds régional spécifique 'post Covid' de 17 M€.

Elle se concrétise aussi chez les distributeurs. « La priorité à la production française pour sauver notre agriculture est une réalité dans un certain nombre de centrales d'achat ». Sans la mobilisation de tous, on ne gagnera donc pas cette guerre.

<https://www.maregionsud.fr/>